

JANVIER 2025

POLICY PAPER

ANALYSE RÉTROSPECTIVE DES ÉLECTIONS MAGHRÉBINES DE 2024 :

la Mauritanie poursuit sa transition
démocratique, l'Algérie et la Tunisie dans
une trajectoire incertaine



ABDESSALAM JALDI, ALDO LIGA & HATEM NAFTI

L'année 2024 a été marquée par des élections présidentielles cruciales en Algérie, en Mauritanie et en Tunisie. À Nouakchott, Mohamed Ould El-Ghazouani a été réélu avec 56 % des voix, malgré une baisse de participation, ce qui devrait lui permettre de poursuivre les réformes économiques et démocratiques structurelles. À Alger, Abdelmadjid Tebboune a obtenu sa réélection dans un climat de désillusion, avec une abstention record de 53,90 %, reflet des frustrations populaires face aux défis économiques et à l'héritage du Hirak. En Tunisie, Kais Saïed a été réélu avec un score soviétique de 91 %, mais avec un taux de participation bas record de 28,80 %, soulignant le rejet croissant du système de la IIIe République qu'il a instauré depuis son coup de force de 2021. Ces élections, notamment en Algérie et en Tunisie, révèlent des fractures profondes entre les aspirations citoyennes et les dynamiques politico-économiques en cours, mettant en évidence la nécessité de réformes inclusives pour répondre aux défis des trois pays du Maghreb, dans un contexte régional et international morose.

ABDESSALAM JALDI, ALDO LIGA & HATEM NAFTI

INTRODUCTION

Au Maghreb, 2024 a été marquée par la tenue d'élections présidentielles successivement en Mauritanie (29 juin), en Algérie (7 septembre) et en Tunisie (6 octobre). Les élections présidentielles de 2024 ont été marquées par une série de dynamiques complexes, mettant en lumière des tendances politiques profondes et des défis importants pour la gouvernance dans les trois pays.

En Mauritanie, la réélection de Mohamed Ould El-Ghazouani pour un second mandat témoigne d'une préférence pour la continuité, malgré un taux de participation en baisse, dans un pays qui poursuit l'édification de sa transition démocratique amorcée lors des présidentielles de 2019. Le président mauritanien, réélu avec 56 % des voix, entend poursuivre les réformes économiques et structurelles initiées durant son premier quinquennat, dans l'espoir de doter la Mauritanie d'une trajectoire de développement durable.

En Algérie, la réélection d'Abdelmadjid Tebboune intervient dans un contexte de désillusion manifeste, marqué par une abstention record et une légitimité populaire fragilisée. Le taux de participation de 46,10 % lors des élections de septembre 2024 reflète un climat de découragement et de frustration, accentué par les défis économiques et sociaux du pays, notamment la dépendance aux revenus pétroliers et les tensions internes liées à l'héritage du Hirak.

En Tunisie, où, sous la houlette de Kais Saïed, plane une atmosphère de complotisme et de fuite en avant autoritaire. La réélection du chef de l'État sortant avec un impressionnant score soviétique frôlant les 91 %, mais un taux de participation le plus bas depuis la révolution de 2011 (28,80 % contre 56,80 % en 2019 et 60,09 % en 2014), met en évidence un rejet croissant du système politique établi par le président tunisien depuis le coup de force du 25 juillet 2021. Ce dernier a fait passer la Tunisie d'une démocratie en crise vers une IIIe République façonnée par le Président en exercice.

L'impression qui se dégage est que les élections maghrébines de 2024, bien que cruciales pour l'avenir politique de ces pays, révèlent des fractures profondes entre les aspirations des citoyens et les dynamiques politiques en place, mettant ainsi en lumière la nécessité de réformes structurelles dans un contexte régional et international morose, en proie à d'importantes mutations.

I. LA MAURITANIE POURSUIT L'ÉDIFICATION DE SA TRANSITION DÉMOCRATIQUE

Par Abdessalam Saad JALDI

Les présidentielles mauritaniennes ont vu la reconduction du président sortant, Mohamed Ould El-Ghazouani, pour un second mandat de cinq ans à la tête de la Mauritanie. Si les Mauritaniens semblent avoir privilégié la continuité au détriment de l'alternance, il convient de souligner que ces élections n'ont mobilisé que 56 % des électeurs, contre 62 % en 2019 et 73 % lors des élections législatives de 2023. Le président mauritanien reconduit est déterminé à tirer parti de cette séquence électorale pour poursuivre les réformes structurelles entamées durant son premier quinquennat, avec pour ambition de placer la Mauritanie sur la voie du développement.

A. Mohamed Ould El-Ghazouani remporte haut la main les présidentielles de 2024

Le président mauritanien sortant, Mohamed Ould El-Ghazouani, a remporté une éclatante victoire, en se faisant réélire dès le premier tour du scrutin avec 56,12 % des suffrages, devançant largement Biram Dah Abeid, qui n'a obtenu que 22,10 %, et Ould Sid Mokhtar, candidat de la formation islamiste Tawassoul, premier parti d'opposition au Parlement mauritanien, qui n'a recueilli que 13,27 % des voix. Le président réélu doit sa victoire principalement aux réalisations socio-économiques de son précédent quinquennat, marqué par un mi-mandat économiquement difficile, en raison de la crise sanitaire de la Covid-19 et de la guerre en Ukraine.¹ Ces réalisations économiques comprennent principalement la revalorisation des retraites des fonctionnaires, la création d'une couverture maladie universelle, la mise en place d'une délégation à la solidarité nationale, ainsi que la lutte contre l'exclusion (Taazour), avec un budget de 500 millions de dollars.² La croissance économique a certes enregistré une baisse en 2023, s'établissant à 3,4 % (soit 0,7 % par habitant), après une forte expansion de 6,4 % (soit 3,7 % par habitant).³ Toutefois, la performance de la Mauritanie en matière de croissance reste supérieure à la moyenne mondiale de 3 % et à celle de l'Afrique subsaharienne, qui s'établit à 2,9 %. Selon les prévisions du Fonds monétaire international (FMI), cette croissance devrait s'accélérer dans les prochaines années.⁴

1. Julien Cléménçon et Justine Spiegel. Mauritanie : Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à l'heure des choix. Jeune Afrique. Juillet 2022. <https://www.jeuneafrique.com/1361776/politique/mauritanie-mohamed-ould-cheikh-el-ghazouani-a-lheure-des-choix/>

2. Justine Spiegel. La présidentielle 2024 en Mauritanie, un scrutin joué d'avance ? Jeune Afrique. décembre 2023. <https://www.jeuneafrique.com/1518144/politique/la-presidentielle-2024-en-mauritanie-un-scrutin-joue-davance/>

3. World Bank Group. Maximizing Returns to Human Capital in Mauritania for Increased Wealth and Shared Prosperity. Juillet 2024. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/07/26/maximizing-returns-to-human-capital-in-mauritania-for-increased-wealth-and-shared-prosperity>

4. Ibid.

Indicateurs de croissance	2022	2023	2024	2025	2026
PIB (milliards USD)	9,80	10,54	10,63	11,36	11,94
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	6,4	4,8	5,1	5,5	4,5
PIB par habitant (USD)	2.261	2.380	2.347	2.453	2.524
Endettement de l'État (en % du PIB)	49,2	49,9	48,5	47,8	47,2
Taux d'inflation (%)	9,6	4,9	2,8	4,0	4,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-1,52	-1,18	-1,24	-1,05	-0,85
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-15,5	11,2	-11,7	-9,2	-7,1

En outre, la Mauritanie traverse depuis 2019 une transition démocratique qui a considérablement renforcé le soft power de Nouakchott en Afrique de l'Ouest. Alors que le pays a connu, depuis son indépendance en 1960, six coups d'État, l'élection de Mohamed Ould El-Ghazouani en 2019 a marqué la première transition présidentielle pacifique de l'histoire politique mauritanienne. Depuis lors, le président mauritanien supervise un dialogue national inclusif réunissant l'ensemble des partis politiques représentés au Parlement et la société civile, dans le but de consolider cette transition démocratique, tout en s'émancipant de son prédécesseur Mohamed Ould Abdel Aziz, condamné en décembre 2023 à cinq années d'emprisonnement pour enrichissement illicite et blanchiment.⁵ Parmi les manifestations de cette évolution, on note les avancées significatives réalisées en matière de liberté de la presse. Le rapport 2024 de Reporters sans frontières place la Mauritanie au 33e rang mondial, ce qui en fait le premier pays du Maghreb et d'Afrique dans ce domaine.⁶ L'impression qui se dégage est que la stabilité politique, qui perdure depuis les élections de 2019, ainsi que les réalisations socio-économiques relativement positives, ont créé un sentiment de satisfaction générale quant au premier quinquennat d'El-Ghazouani.

Candidats	Taux	Parti politique
Mohamed Ould El-Ghazouani	56,12%	El Insaf
Biram Dah Abeid	22,10%	Sawab
Hamadi Ould Sid Mokhtar	12,78%	Tawassoul
Eid Ould Mohamed	3,57%	Front républicain pour l'unité et la démocratie (FRUD)
Mamadou Boukar	2,39%	Alliance pour la justice et la démocratie / Mouvement du renouveau (AJD/MR)
Atoma Soumari	2,06%	Indépendante
Mohammed Lemine Al-Murtaja Al-Wafi	0,98%	Indépendant

5. Eugène Berg. Élections présidentielles : l'exception mauritanienne continue. Conflits : Revue de géopolitique. Juillet 2024. <https://www.revueconflits.com/elections-presidentielles-lexception-mauritanienne-continue/>

6. Reporters sans frontières. Mauritanie : RSF invite les candidats à la présidentielle à prendre dix engagements pour le droit à l'information. Juin 2024. <https://rsf.org/fr/mauritanie-rsf-invite-les-candidats-%C3%A0-la-pr%C3%A9sidentielle-%C3%A0-prendre-dix-engagements-pour-le-droit-%C3%A0-l>

Aux réalisations économiques et politiques du premier quinquennat était venue se greffer une campagne électorale menée selon des stratégies entrepreneuriales. En effet, le président Ould El-Ghazouani a choisi son directoire de campagne au sein même du parti au pouvoir, El Insaf, dont certaines figures de proue ont pris les commandes : Sid'Ahmed Ould Mohamed, ministre de l'Aménagement du territoire, et Sidi Mohamed Ould Maham, directeur général du Port autonome de Nouakchott (PANPA), ancien ministre et ancien président du parti, désigné directeur de campagne adjoint.⁷ La campagne de valorisation des droits des femmes et des jeunes a été confiée à Djinda Ball, ancienne ministre et vice-présidente du parti El Insaf, ainsi qu'à Ahmed Ould Yahya, le puissant et charismatique président de la Fédération mauritanienne de football, sur lequel le camp présidentiel compte pour réussir politiquement, fort de son succès reconnu dans le domaine du sport, notamment grâce à la participation historique de la Mauritanie, pour la première fois de son histoire, au second tour de la Coupe d'Afrique de 2024.⁸

B. L'affaiblissement récurrent des formations de l'opposition

Le rouleau compresseur d'El Insaf était déjà en action à travers la Mauritanie profonde (régions, départements, communes rurales), tandis que les six autres candidats en lice peinaient à lancer leurs campagnes électorales, non seulement faute de moyens, mais aussi en raison de la fragmentation de leurs efforts. Près de cinq ans après le début de la transition démocratique, lancée à la suite des élections présidentielles de 2019, qui ont marqué la première alternance politique du pouvoir en Mauritanie depuis l'indépendance en 1960, il est évident que l'opposition politique peine encore à élaborer une stratégie viable de conquête du pouvoir. Si l'une des forces de la majorité réside dans la discipline qui l'unit autour d'un seul candidat, la principale faiblesse de l'opposition réside dans son incapacité à se rassembler et à formuler un projet national commun capable de mobiliser les Mauritaniens.

Le statut de "leader" de la nouvelle génération d'opposants acquis par Biram Dah Abeid est particulièrement révélateur. Arrivé deux fois en deuxième position lors des élections présidentielles de 2019 et 2024, le politicien anti-esclavagiste n'a pas réussi à fédérer autour de lui les différents candidats de l'opposition, qui sont mus par des considérations politico-idéologiques souvent divergentes. Descendant d'esclaves et lauréat du prix des droits de l'homme de l'ONU en 2013, Biram Dah Abeid a fondé sa carrière politique sur la dénonciation d'un système de castes inhumain et sur un message de réconciliation largement inspiré de Nelson Mandela et de l'exemple de l'Afrique du Sud. L'alliance, en 2019, entre l'Initiative pour la Résurgence de l'Anti-Esclavagisme (IRA) et le parti d'inspiration baasiste et panarabe Assawab a constitué un moment clé de ce processus. Cette alliance visait à transcender les revendications communautaires et à faire de Biram une figure crédible pour un nouveau pacte social en Mauritanie. Cependant, le candidat de l'égalité des droits pour les négro-mauritaniens est aujourd'hui perçu comme l'incarnation d'une opposition démagogique et populiste, qui campe sur des positions jusqu'au-boutistes, accusant le pouvoir de tous les maux. Ses charges contre les institutions mauritaniennes, encore en phase d'édification, sont particulièrement révélatrices. Il a ainsi accusé la Commission électorale nationale indépendante de corruption électorale et de préparer un coup d'État électoral, tout en appelant l'armée à renverser le « pouvoir corrompu », avant même la fin du dépouillement des bulletins de vote.

À l'ambiguïté qui entoure l'action de l'opposition radicale représentée par Biram Dah Abeid se superpose la fragmentation de l'opposition politique modérée, incarnée principalement par les conservateurs de Tawassoul, ainsi que par les gauchistes du Rassemblement des forces

7. Ibid.

8. Ibid.

démocratiques (RFD), de l'Union des forces de progrès (UFP) et de l'Alliance populaire progressiste (APP). Ces derniers semblent de plus en plus incapables de fédérer une opposition politique constructive face à El Insaf, autour d'un projet national commun. Les conservateurs, dirigés par Frud de Diop Tidjane, occupent certes au Parlement la position de chef de file de l'opposition démocratique. Cependant, ils paraissent incapables de peser de manière significative dans l'échiquier politique face au rouleau compresseur d'El Insaf. Il convient de noter que le départ d'Ould Mansour, d'Ould Musa et de Omar Al-Fath de Tawassoul, qui ont fondé le Parti de la justice et du droit et le Courant islamique modéré, tout en rejoignant le camp présidentiel, a considérablement affaibli la marge de manœuvre de l'opposition conservatrice.⁹

La gauche traditionnelle, qui a perdu une grande partie de son aura politique, est de plus en plus coupée de la société mauritanienne. Incapable de peser sur le débat politique dans le pays, elle a fini par rejoindre la majorité d'El Insaf dans le cadre du pacte républicain conclu le 21 septembre 2023, entre le parti au pouvoir et une partie de l'opposition politique, dans le but de stabiliser la vie politique.¹⁰ Considéré par ses protagonistes comme un *modus operandi* nécessaire pour asseoir la transition démocratique mauritanienne, l'accord quadripartite demeure, aux yeux de ses détracteurs, une manœuvre destinée à domestiquer l'opposition politique. La levée, en février 2024, de l'immunité parlementaire de Biram Dah Abeid, à la suite d'une plainte déposée par le président du parti UFP, Mohamed Ould Maouloud, pour diffamation et calomnie, témoigne de l'ampleur des divisions au sein d'une opposition politique qui peine à s'unir.¹¹ L'opposition politique mauritanienne ne semble pas encore en mesure de forcer l'alternance démocratique.

C. Les priorités du deuxième quinquennat d'El-Ghazouani

Confortablement reconduit à la tête de la Mauritanie, le président Ould El-Ghazouani devra œuvrer à préserver la stabilité chèrement acquise par ce vaste pays du Sahel, en fortifiant la transition démocratique, en assurant le développement économique, tout en faisant progresser le respect des droits humains, ébranlé par la persistance de l'esclavage.

a. La transition démocratique

Dans le cadre de la révision constitutionnelle de 2017, les Mauritaniens ont réussi à élaborer un système politique relativement pluraliste et modéré. Cependant, l'héritage d'un pouvoir exécutif illimité fait planer de nombreuses ambiguïtés sur l'avenir de cette transition démocratique. Les échauffourées qui éclatèrent entre les forces de l'ordre et les partisans de Biram Dah Abeid dans la ville de Kaédi¹², à la suite de la validation des résultats des élections présidentielles de 2024 par le Conseil constitutionnel, montrent que la longue marche de la Mauritanie vers la démocratie est encore semée d'embûches.

Il est donc impératif que le pays consolide la transition démocratique, en renforçant le caractère représentatif de ses institutions démocratiques, tant sur le plan institutionnel que sociétal. Le renforcement des prérogatives des institutions mauritaniennes de contre-pouvoir, ainsi que la promotion des corps intermédiaires qui encadrent les colères, rassemblent les doléances et

9. Mounia Ait Kabboura. L'islamisme mauritanien est-il en métamorphose ? De l'utopie résurrectionniste à l'idéologie conservatrice. *Théologiques : Revue interdisciplinaire d'études religieuses : L'islamisme : de l'idéal califal à l'idéologie pragmatique et conservatrice. Études de cas.* Volume 30. Numéro 1. 2022. Page 13.

10. Mohamed Sneiba. Mauritanie : le Pacte de la discorde. Octobre 2023. <https://afrimag.net/mauritanie-le-pacte-de-la-discorde/>

11. Léa Breuil. Mauritanie : bisbilles entre députés sur fond de division de l'opposition. RFI. Février 2024. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240222-mauritanie-bisbilles-entre-d%C3%A9put%C3%A9s-sur-fond-de-division-de-l-opposition>

12. Jeune Afrique. La contestation post-électorale fait trois morts en Mauritanie. Juillet 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1583923/politique/la-contestation-post-electorale-fait-trois-morts-en-mauritanie/>

servent d'intermédiaires entre l'État et la société, ne pourront qu'accélérer ce processus. Dans cette perspective, l'appel du Président El Ghazouani en novembre 2024 à l'organisation d'un dialogue national inclusif regroupant l'ensemble des composantes de la vie politique et des segments la société civile mauritanienne,¹³ ne pourra qu'accélérer cette cadence.

b. Le développement économique

Le développement de l'économie mauritanienne, structurellement volatile en raison de sa dépendance aux fluctuations des prix des minerais sur les marchés internationaux, occupera une place centrale dans l'agenda du président réélu. En témoigne l'engagement du nouveau Premier ministre, Mokhtar Ould Diay, lors de la présentation de son programme gouvernemental au Parlement, de placer la jeunesse et le développement économique au cœur de la nouvelle stratégie économique de Nouakchott, sachant que le chômage frappe près de 50 % de la jeunesse mauritanienne, tandis que 20 % de la population active occupe des emplois précaires.¹⁴

Dans le même ordre d'idées, les conflits sociaux autour de l'eau et de l'électricité se multiplient à Nouakchott et à Nouadhibou, alors que le climat des affaires, essentiel pour attirer les investisseurs, demeure assez complexe. Le pays est classé 130e sur 180 au classement de Transparency International 2022 (en légère amélioration) concernant la perception de la corruption, et 41e sur 54 dans le classement du Mo Ibrahim sur la gouvernance en 2021. Il en résulte un climat des affaires peu favorable, marqué par une certaine insécurité juridique et des difficultés administratives. Lors de la cérémonie de son investiture, Ould El- Ghazouani a promis aux Mauritaniens de lutter sans relâche contre la mauvaise gestion et la corruption.¹⁵

Pour remédier aux défaillances du modèle de développement mauritanien, le président ambitionne de capitaliser sur les investissements de BP et Kosmos Energy dans le gazoduc Greater Tortue Ahmeyim et le projet de Bir Allah, surtout que le président mauritanien avait fait de la rationalisation des ressources parmi les priorités de son deuxième quinquennat, ainsi que sur le développement de l'hydrogène vert. L'exploitation des hydrocarbures pourrait faire de la Mauritanie le quatrième principal centre énergétique africain, après le Nigéria, la Libye et l'Algérie. Par ailleurs, la disponibilité de l'énergie solaire et éolienne permettra au pays de produire 8 millions de tonnes d'hydrogène vert par an. Cependant, cette entreprise pourrait renforcer le caractère extractif de l'économie mauritanienne, au détriment de l'effort de diversification économique.

c. La transition sociétale

La transition sociétale en Mauritanie est entravée par la persistance de l'esclavage, qui perdure malgré son abolition en 1981, dans une société marquée par de profondes disparités entre les deux principales communautés : les arabo-berbères et les afro-mauritaniens. Cette pratique continue d'exister dans le pays, bien que l'article VI de la Constitution de 1991, révisée en 2017, stipule que la Mauritanie est une société multiethnique et multilingue, où tous les citoyens sont égaux en droits et devoirs, indépendamment de leur appartenance ethnique ou religieuse.

Près de 65 ans après l'indépendance de la Mauritanie, la société reste divisée en castes. Les Beydanes, ou Maures blancs, d'origine arabo-berbère, constituent la classe dominante, tandis que

13. Agence mauritanienne d'information (AMI). Ghazouani : « Nous allons tendre la main à l'opposition et à la majorité pour préparer le dialogue politique ». Novembre 2024. https://cridem.org/C_Info.php?article=779210

14. Isselmou Ould Mohamed, statisticien -économiste. Le chômage des jeunes en Mauritanie/. Le Calame. Juin 2024. <http://www.lecalame.info/?q=node/15974>

15. Jeune Afrique. En Mauritanie, Ghazouani promet, lors de son investiture, de lutter contre la corruption. Août 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1595245/politique/en-mauritanie-ghazouani-promet-lors-de-son-investiture-de-lutter-contre-la-corruption/>

ceux qui sont considérés comme étant des « castes inférieures », tels que les Harratines et les Afro-Mauritaniens, n'ont quasiment pas accès aux postes de responsabilité ni aux services essentiels de l'État tels que l'Éducation, la Santé ou la Justice.¹⁶ Selon l'Indice mondial de l'esclavage (Global Slavery Index) publié par la Walk Free Foundation, 90 000 citoyens mauritaniens vivent en état d'« esclavage moderne », soit 2,4 % de la population, tandis que 62 % sont considérés comme « vulnérables » à ce type d'esclavage.¹⁷

Plus récemment, le Rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, tout en affirmant que les autorités mauritaniennes ont certes réalisé des avancées notables dans la lutte contre l'esclavage, a fait remarquer que malgré les efforts déployés par Nouakchott, l'esclavage par ascendance persiste, tout comme d'autres formes contemporaines d'esclavage, telles que le travail forcé, l'exploitation par le travail et la servitude domestique.¹⁸

La persistance de l'esclavage, qu'il soit traditionnel ou moderne, demeure un obstacle majeur à la transition démocratique en Mauritanie.

d. La projection de la politique étrangère

En matière de politique étrangère, les importantes découvertes gazières qui ont rehaussé le profil stratégique de la Mauritanie ont renforcé les ambitions de construction d'une autonomie stratégique, entamée lors du premier mandat du président Mohamed Ould El-Ghazouani et qui devrait se concrétiser davantage au cours de son deuxième mandat. Parmi les manifestations de cette évolution figure le choix de prôner le multi-alignement comme base de la politique étrangère mauritanienne, traduit par la multiplication des accords de partenariats stratégiques. Ce phénomène s'explique par la volonté de Nouakchott d'assurer son autonomie dans un contexte régional complexe, marqué, d'une part, par la crise des relations algéro-marocaines, qui façonne la géopolitique du Maghreb et, d'autre part, par les mutations qui affectent la profondeur sahélo-saharienne, en proie à l'insurrection djihadiste.

Parmi les initiatives marquantes, on note la conclusion par Nouakchott d'un accord de partenariat stratégique avec l'Union européenne (UE), prévoyant une aide économique de 210 millions d'euros en échange d'un contrôle renforcé des frontières mauritaniennes, tout en signant avec la Russie en juin 2021, un accord de défense, tenu secret. La Mauritanie prône, dans le cadre de sa politique maghrébine, une posture équilibrée entre le Maroc et l'Algérie, consistant à composer avec l'un sans contrarier l'autre. Ainsi, Nouakchott a accepté l'offre d'Alger d'établir une zone franche le long des frontières algéro-mauritaniennes, afin de profiter des exonérations fiscales et douanières pour les échanges commerciaux et industriels, tout en rejetant l'idée de rejoindre le nouveau G3 Maghreb initié à Alger en vue d'asseoir son leadership sur le Maghreb, et comprenant l'Algérie, la Tunisie et la Tripolitaine libyenne.

16. Elena Blum. Au rapport : En Mauritanie, la lutte contre l'esclavage étouffée. Libération. Mars 2018. https://www.liberation.fr/planete/2018/03/27/en-mauritanie-la-lutte-contre-l-esclavage-etouffee_1638143/

17. Ephrem Rugiririza. Esclavage : la justice encore et toujours enchaînée en Mauritanie. JusticeInfo. Août 2021. <https://www.justiceinfo.net/fr/81041-esclavage-justice-toujours-enchainee-mauritanie.html>

18. Ibid. Page 8.

II. L'ALGÉRIE DE TEBBOUNE : QUELLES CONTINUITÉS ET QUELLES RUPTURES DANS SON SECOND MANDAT ?

Par Aldo LIGA

Lors de l'élection présidentielle anticipée du 7 septembre 2024, Abdelmadjid Tebboune, le président sortant, a été réélu à la tête du pays pour un nouveau mandat de cinq ans. Après plusieurs jours de cafoillage qui ont suivi le scrutin, avec les premières estimations de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) contestées par les trois candidats, les résultats définitifs (taux de participation de 46,10 %, 84,3 % des suffrages pour Tebboune), rendus publics le 14 septembre par la Cour constitutionnelle, ont révélé le triomphe clair de l'abstention, du découragement et de la frustration, face à l'exigence de renouvellement et de réforme, particulièrement mise en avant par le mouvement du *Hirak* à partir de février 2019. Sur ces bases, le président entame son second mandat avec une légitimité populaire qui semble fragile.

La réélection de Tebboune intervient dans un contexte interne, régional et international délicat. Les questions liées à la gouvernance publique, aux relations entre « État civil » et « militaire », à la réforme du contrat social et à celles liées à la modernisation économique, continuent de conditionner la trajectoire interne de l'Algérie. Bien que le pays continue de tirer profit de la hausse des prix du pétrole, la manne financière qui afflue dans les coffres de l'État risque de reporter sine die les réformes économiques et le processus de diversification qui, seuls, peuvent garantir un avenir durable à une Algérie en pleine croissance démographique. Sur le plan des relations extérieures, la dynamique de compétition avec le Maroc demeure le principal obstacle à l'approfondissement de ses partenariats économiques et politiques au niveau régional, bien que certains développements récents renforcent la position du pays à l'échelle méditerranéenne.

A. La victoire annoncée de Tebboune : à quoi s'attendre ?

Le faible taux de participation à la présidentielle s'inscrit dans une tendance qui semble caractériser l'«Algérie nouvelle» de Tebboune : en 2019, 39,88 % des électeurs inscrits s'étaient rendus aux urnes. Ce taux a baissé à environ 23 % lors du référendum sur la nouvelle Constitution (novembre 2020) et des élections parlementaires (juin 2021), avant de remonter à 34-36 % lors des élections locales (octobre 2021). En septembre 2024, le président sortant a affronté les deux seuls candidats retenus par l'ANIE, sur les seize candidatures initialement annoncées¹⁹ : Abdelaali Hassani, du Mouvement de la société pour la paix, et Youcef Aouchiche, du Front des forces socialistes. Le succès de son deuxième mandat sera évalué en fonction de la capacité du nouveau gouvernement à répondre à trois enjeux majeurs : composer avec l'héritage du *Hirak*, relever le défi de la diversification économique et relancer la politique étrangère du pays.

19. Karim Amrouche. En Algérie, un président et deux figurants pour une élection jouée d'avance. Le Monde. Juillet 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/07/26/en-algerie-un-president-et-deux-figurants-pour-une-election-jouee-d-avance_6258852_3212.html

B. Difficile composition avec l'héritage du Hirak

Lors d'une interview télévisée début octobre 2024, le président a présenté les premières mesures de son deuxième mandat : la réforme du statut des partis, la décentralisation, le maintien de l'État-providence et de la politique des subventions. Ces mesures font suite à l'annonce du lancement prochain d'un « dialogue national » avec l'ensemble des « forces vives du pays, politiques, économiques et juvéniles ». En novembre 2024, le Premier ministre sortant, Nadir Larbaoui, a été reconduit dans ses fonctions, ainsi que les ministres des Affaires étrangères (Ahmed Attaf), de l'Intérieur (Brahim Merad) et de l'Énergie (Mohamed Arkab). En revanche, de nouveaux responsables ont été nommés, notamment à la tête des ministères de la Justice, de l'Industrie, du Commerce intérieur et extérieur, de la Communication, de l'Éducation, des Transports et des Sports.

Emblème le plus significatif du dernier remaniement, la nomination du général Saïd Chengriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), au poste de délégué à la défense nationale, le ministère de la Défense demeurant occupé par le président (comme c'est la tradition dans le pays). Cette nomination, qui s'ajoute au décret du 27 juin ouvrant aux officiers les portes des « fonctions supérieures de l'État, des secteurs stratégiques et sensibles en termes de souveraineté et d'intérêts vitaux pour le pays », s'inscrit dans la continuité de la tendance à l'élargissement des prérogatives non militaires de l'armée, observable depuis 2020, et qui pourrait se poursuivre dans les prochains mois.²⁰ En effet, cette montée en puissance de l'ANP pourrait constituer une forme de compensation après la performance de Tebboune aux élections et signifier la mise sous tutelle de son gouvernement. Ce processus de renforcement ultérieur du rôle de l'armée représenterait une nouvelle mise en échec des revendications du Hirak, qui s'articulaient autour du principe d'un « État civil, non militaire ».²¹

Les dernières années du premier mandat de Tebboune ont été marquées par un processus d'érosion de l'espace civique et une recrudescence de la répression des droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, avec la multiplication d'arrestations et de poursuites arbitraires.²² Environ 200 activistes, militants et journalistes, ont été arrêtés. Même la possibilité de manifester a été considérablement réduite : l'exemple par la guerre à Gaza, au cours de laquelle seule une manifestation de grande ampleur a été autorisée depuis le 7 octobre 2023.²³

C. La diversification économique peine à démarrer

Si la militarisation du système politique et les activités de répression se sont accélérées pendant le premier mandat de Tebboune, le processus de diversification économique et de redéfinition du contrat social, nécessaires pour assurer un avenir durable à l'économie algérienne, peine à se concrétiser. Le secteur des hydrocarbures représente encore 14 % du PIB, 86 % des exportations et 47 % des recettes budgétaires. « Cette rente est devenue un piège, qui se referme plus vite que prévu », et la volatilité des prix des hydrocarbures est destinée à avoir un impact sur la santé

20. Karim Amrouche. En Algérie, l'armée, premier soutien du président Tebboune. Le Monde. Septembre 2024. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/09/06/en-algerie-l-armee-premier-soutien-du-president-tebboune_6305269_3210.html

21. Frédéric Bobin et Karim Amrouche. En Algérie, le risque d'une militarisation graduelle du régime. Le Monde. Septembre 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/09/27/en-algerie-le-risque-d-une-militarisation-graduelle-du-regime_6336323_3212.html

22. Amnesty International. Algérie: Les autorités doivent mettre fin à la répression de l'espace civique à l'approche de l'élection présidentielle. Septembre 2024. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/09/algeria-authorities-must-halt-ongoing-repression-of-civic-space-ahead-of-presidential-elections/>

23. Raouf Farrah. Algeria's Silenced Vote: The Struggle for Rule of Law in an Era of Repression. Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Septembre 2024. <https://www.ispionline.it/en/publication/algerias-silenced-vote-the-struggle-for-rule-of-law-in-an-era-of-repression-182970>

de l'économie algérienne à long terme.²⁴ La dépendance aux prix du pétrole et du gaz se révèle être une arme à double tranchant : si, d'un côté, elle permet de reporter les réformes considérées comme les plus socialement douloureuses (juste avant le début de la guerre en Ukraine, le président avait présenté une réforme du système de subventions des produits de base), l'augmentation des prix du gaz et du pétrole, et donc de la rente énergétique du pays (en 2022, avec le début des hostilités, les revenus du secteur ont atteint 60 milliards d'euros, une croissance de 70 % par rapport à l'année précédente), risque, de l'autre côté, d'éloigner l'Algérie de la recherche de soutenabilité financière et de la nécessaire trajectoire de diversification économique.

Grâce à la rente du secteur des hydrocarbures, le pays bénéficie aujourd'hui d'une performance économique évidente, avec certains indicateurs positifs : au premier semestre 2024, la croissance du PIB s'est établie à +3,9 % (le plus élevé en Afrique du Nord), l'inflation a nettement ralenti, les réserves de change ont augmenté (atteignant environ 16,2 mois d'importations de biens et de services), et la dette publique n'a augmenté que de façon modérée.

Le pays dispose d'un important potentiel de diversification et de croissance qui reste encore insuffisamment exploité, malgré l'introduction d'une nouvelle loi sur les hydrocarbures (décembre 2019) et sur l'investissement (2022). En dépit des conditions favorables du marché de l'énergie, le secteur des hydrocarbures algérien souffre de dysfonctionnements de gouvernance, du manque chronique d'investissements, publics comme privés, dans les activités d'exploration, d'extraction et de maintenance, ainsi que de retards dans la réalisation de nouveaux projets, avec un impact important sur la capacité de production et les exportations. Au cours des dernières années, l'Algérie a su affirmer sa crédibilité en tant que fournisseur d'énergie, mais pour satisfaire la croissance de la demande énergétique interne et rester un exportateur de premier plan, il est impératif d'augmenter la production.

Malgré l'annonce de nouveaux investissements et la signature de partenariats avec des sociétés internationales (Eni, TotalEnergies, Occidental Petroleum, Pertamina, Repsol et Sinopec),²⁵ la croissance démographique entraîne une augmentation de la demande intérieure, ce qui a déjà un impact sur la quantité d'énergie exportable.²⁶ En octobre 2024, les exportations de gaz naturel ont chuté de 21 % par rapport à l'année précédente.²⁷ En outre, le retard du pays dans l'implémentation de la transition énergétique devient de plus en plus évident (avec la capacité totale en MW issue de sources renouvelables qui a même diminué par rapport à 2017), bien que certaines avancées aient été signalées ces derniers mois, notamment dans le domaine du solaire.²⁸

Ces facteurs accroissent l'urgence du processus de diversification. Dans son deuxième mandat, Tebboune devra répondre aux défis liés à la nécessité de continuer à financer le système de subventions, de tenir la promesse de doubler les salaires de 2,8 millions de fonctionnaires, les pensions de 3 millions de retraités, et de poursuivre les chantiers titanesques de construction de

24. Francis Ghilès. Algérie : affronter ses démons pétroliers. Institut français des relations internationales (IFRI). Ramses 2025. Entre puissances et impuissance. Septembre 2024.

25. Francis Perrin. La loi de 2019 a relancé l'attrait pétrolier de l'Algérie. Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS). Septembre 2024. <https://www.iris-france.org/189002-la-loi-de-2019-a-relance-lattrait-petrolier-de-lalgerie/>

26. Aldo Liga. Gas all'UE: promessa mantenute? . Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Février 2023. <https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/gas-allue-promessa-mantenute-117759>

27. Data Driven Middle East Oil & Gas Analysis (MEES). Algeria Gas Exports Slump In Q3 On Record Power Demand. Octobre 2024. <https://www.mees.com/2024/10/4/power-water/algeria-gas-exports-slump-in-q3-on-record-power-demand/dd3ae5d0-8249-11ef-9020-0366b1d9ae27>

28. Data Driven Middle East Oil & Gas Analysis (MEES). Algeria Renewables: Set For Take-Off At Last? Octobre 2024. <https://www.mees.com/2024/10/11/power-water/algeria-renewables-set-for-take-off-at-last/a38f3480-87c9-11ef-aea5-536d7c7fb2dc>

logements sociaux et de développement d'infrastructures.²⁹ La proximité avec l'Europe constitue un atout majeur à exploiter dans cette démarche. L'usine Fiat de Tafraoui, près d'Oran, inaugurée en décembre 2023, devrait atteindre un niveau de production de 90 000 voitures par an en 2026 et représente un bon exemple de l'intégration possible de l'Algérie dans les chaînes mondiales de valeur.³⁰

Un autre chantier impulsé par Tebboune est celui de l'extension du réseau ferroviaire algérien, qui prévoit de doubler le nombre de kilomètres de rails, en étendant les connexions existantes entre les principales villes de la bande côtière et certaines villes de l'intérieur. En 2023, ont commencé les travaux d'extension de la ligne Oran-Béchar vers Tindouf, dont le premier tronçon devrait mis en service durant le premier trimestre 2025.

Tous ces efforts concourent au renforcement de l'économie non extractive, dont la croissance a été « robuste » ces dernières années. Les exportations non liées au secteur énergétique ont significativement augmenté, passant de 2 milliards de dollars en 2019 à plus de 5 milliards de dollars en 2023. Les secteurs qui enregistrent les meilleures performances sont ceux de la production d'engrais, des produits sidérurgiques et du ciment.³¹ Les investissements directs étrangers ont également augmenté : 1,21 milliard de dollars, contre 255 millions en 2022.³² Nonobstant certaines avancées, l'influence de questions politiques internes et internationales sur le domaine économique risque de miner ces résultats, comme le montre la procédure de règlement des différends lancée par la Commission européenne en juin contre le pays, relative à la décision algérienne d'imposer des restrictions aux exportations et aux investissements dans plusieurs secteurs, allant des produits agricoles aux véhicules à moteur.

D. Une projection de politique étrangère conditionnée par la compétition intra-maghrébine

La politique étrangère du premier mandat de Tebboune s'est concentrée sur la nécessité de renouveler la tradition diplomatique du pays, qui s'était construite sur la réputation d'Alger comme « Mecque des révolutionnaires » à partir des années 1960, ainsi que sur l'œuvre de médiation dans des conflits interafricains. L'objectif était de redynamiser cette tradition après des décennies de déclin, dû à une combinaison de facteurs, tels que la « décennie noire », la maladie de l'ancien président Bouteflika, et d'autres raisons domestiques, comme la volatilité du prix du pétrole ou le déclenchement du Hirak. Pourtant, « les effets de ce renouvellement demeurent peu lisibles ». ³³ Sur de nombreux fronts, comme la Libye et les pays du Sahel, l'Algérie n'a pas réussi à jouer un rôle prééminent. La capacité d'action d'Alger a été aussi tempérée par la dynamique de compétition avec le Maroc, qui représente le principal obstacle à la coopération intermaghrébine et absorbe une grande part de l'énergie diplomatique des deux pays. Ces dernières années, on a donc assisté à une rapide multiplication des tensions entre les deux pays voisins, culminant avec la rupture des relations diplomatiques en août 2021.

29. Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algérie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>

30. Agenzia Nova. Stellantis avvia l'ampliamento dello stabilimento Fiat in Algeria. Mars 2024. <https://www.agenzianova.com/news/stellantis-avvia-lampliamento-dello-stabilimento-fiat-in-algeria/#:~:text=Situato%20nella%20zona%20industriale%20di,veicoli%20e%20impiegare%201.200%20persone.>

31. Smail Khennas. Algeria's Energy Dilemma and Sustainability. Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Septembre 2024. <https://www.ispionline.it/en/publication/algerias-energy-dilemma-and-sustainability-182972>

32. UN Trade and Development. World Investment Report. 2024. <https://unctad.org/publication/world-investment-report-2024>

33. Algérie : l'avenir en jeu, Essai sur les perspectives d'un pays en suspens, Ouvrage collectif coordonné par Raouf Farrah. Page 272.

La crise algéro-marocaine conditionne les relations d'Alger avec son environnement international, ayant conduit à une brouille avec l'Espagne d'une durée de presque deux ans et, plus récemment, avec Paris, avec qui s'est installée une spirale d'animosité, de représailles diplomatiques et de rétorsions économiques.³⁴ Une autre source de tensions dans la région a été la dynamique de surenchère avec le Mali, après la dénonciation par Bamako de l'accord d'Alger sur la stabilisation du nord du pays, signé en 2015, et la reprise de l'offensive contre les groupes rebelles du Nord, protégés par l'Algérie. L'Algérie partage une frontière de 1 300 km avec le Mali et s'oppose à toute solution de force à ses frontières. Cette situation risque de troubler les relations entre Alger et Moscou, son principal fournisseur d'armement, en raison de l'action d'Africa Corps (ancien groupe Wagner) dans le nord du Mali, en tant qu'allié des autorités militaires de Bamako.³⁵

Cependant, le pays a su jouer les cartes de la coopération énergétique de façon très significative, comme démontré par les relations de plus en plus étroites avec le gouvernement italien, en particulier après l'invasion russe de l'Ukraine. L'Algérie est devenue le premier fournisseur de gaz naturel pour l'Italie, et ambitionne aussi d'exporter de l'énergie verte (en particulier de l'hydrogène). Les relations entre Alger et Rome sont supposées connaître d'autres avancées avec la réalisation progressive de projets dans le cadre du « Plan Mattei pour l'Afrique », notamment dans le secteur agricole. Un autre résultat notable de la diplomatie algérienne réside dans le rapprochement avec le gouvernement tunisien et les autorités libyennes basées dans l'ouest du pays qui a donné vie à une nouvelle forme de « triangulation » au sein de la moribonde Union pour le Maghreb Arabe. Les trois pays se réunissent de façon régulière dans ce nouveau format depuis avril 2024. Une autre opportunité importante pour l'activisme diplomatique d'Alger a été fourni par le rôle de membre non-permanent au Conseil de sécurité des Nations Unies (2024-2026), où le pays a proposé plusieurs résolutions sur un cessez-le-feu à Gaza, à l'exemple de l'adoption de la résolution 2758 le 25 mars 2024.

En conclusion, le mandat qu'Abdelmadjid Tebboune débute sous le signe de nombreux enjeux structurels, tant sur le plan interne qu'en politique étrangère, qui nécessitent une œuvre de réforme délicate mais essentielle pour assurer la stabilité et la prospérité du pays à long terme.

34. Frédéric Bobin. Entre la France et l'Algérie, la multiplication des tensions éloigne la perspective d'une réconciliation. Le Monde. Janvier 2025. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/01/08/france-algerie-la-multiplication-des-tensions-eloigne-la-perspective-d-une-reconciliation_6487957_3212.html

35. Yahia Zoubir. Algeria's Balancing Act between Historical Partnership with Russia and Independence. Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Septembre 2024. <https://www.ispionline.it/en/publication/algerias-balancing-act-between-historical-partnership-with-russia-and-independence-182969>

III. TUNISIE : DES PRÉSIDENTIELLES QUI CONFIRMENT LA RESTAURATION AUTORITAIRE

Par Hatem Nafti

Pour la première fois depuis la chute du régime de Ben Ali, en 2011, l'élection présidentielle au suffrage universel direct³⁶ s'était passée du second tour. Le président sortant, Kaïs Saïed, a été réélu dès le 6 octobre 2024 dans un scrutin aussi verrouillé que paradoxal. Si le score soviétique de l'homme fort de Carthage (90,69%) montre un socle électoral solide en valeur absolue (2 438 954 voix), le taux de participation particulièrement bas (28,80%) met en évidence une abstention record pour une présidentielle, se partageant entre un boycott militant et un désintérêt croissant pour la chose publique. Enfin, le verrouillage inédit de l'élection relativise la victoire du président sortant.

A. Kaïs Saïed, l'homme qui a rebattu les cartes

Arrivé au pouvoir en 2019, Kaïs Saïed, a été élu en vertu de la Constitution de 2014. Ce texte, fruit d'un large consensus entre les principales forces politiques et sociales, proposait une architecture inédite d'un pouvoir traditionnellement fort et centralisé. La nouvelle loi fondamentale partage le pouvoir exécutif entre un président de la République, principalement responsable de la politique étrangère et de la défense nationale, et d'un Chef du gouvernement s'occupant des autres prérogatives. Alors que le premier est issu du suffrage universel direct, le second est en théorie l'émanation de la majorité parlementaire. Bien que ces règles aient été acceptées en 2013, compte tenu du rapport des forces, la donne change dès l'élection de Béji Caïd Essebsi. De plus en plus de voix s'élèvent pour une représidentialisation du régime. Une fois au pouvoir, l'ancien ministre de Bourguiba ne modifie pas les règles du jeu.

C'est donc avec des prérogatives a priori limitées que Saïed accède à la présidence en 2019, mais le contexte politique va lui permettre d'accroître sensiblement son influence. Au second tour de la présidentielle, il fera face à Nabil Karoui. Ce magnat des médias représente tous les travers de la décennie postrévolutionnaire. Patron de la chaîne Nessma, Karoui s'est accommodé de tous les pouvoirs, de Ben Ali à Ennahda en passant par Nidaa Tounes, le parti de Béji Caïd Essebsi. Il passera l'essentiel de la campagne électorale en prison pour des soupçons de fraude fiscale, ce qui permet à Saïed d'être largement élu avec plus de 72% des suffrages. Ce résultat confortable tranche avec celui des législatives où le premier parti, Ennahda, ne dispose que du quart des sièges de l'Assemblée des représentants du peuple. Une situation qui va engendrer une instabilité politique, avec deux gouvernements en moins de deux ans, le tout sur fond de crise de la Covid-19. Pendant que le système de santé se trouve totalement embolisé et les vaccins tardent à être acheminés, certains groupes parlementaires multiplient des actions spectaculaires à l'Assemblée, contribuant à augmenter la défiance de l'opinion publique envers le pouvoir législatif.

Profitant de cette crise multidimensionnelle (politique, économique et sanitaire) et d'une position d'"outsider", Saïed obtient la confiance des principaux cadres sécuritaires et militaires et, le 25 juillet 2021, c'est entouré des cadres de ces institutions qu'il décrète l'état d'exception en vertu

36. Dans le régime provisoire de l'Assemblée nationale constituante (ANC, novembre 2011- novembre 2014), le président de la République était désigné au suffrage universel indirect par l'Assemblée Nationale Constituante (ANC). C'est l'ancien militant des droits humains, Moncef Marzouki qui a été élu à la faveur d'un accord entre son parti, le Congrès pour la République (CPR, gauche populiste), les islamistes d'Ennahda et les sociaux-démocrates d'Ettakattol. Candidat à sa propre succession en 2014, Marzouki sera battu au second tour de la présidentielle de 2014 par l'ancien Premier ministre de la transition, Béji Caïd Essebsi, ce dernier obtenant 55,68%.

d'une lecture pour le moins baroque de l'article 80 de la Constitution de 2014.³⁷ Il limoge le Chef du gouvernement, Hichem Mechichi, lève l'immunité des députés dont il « gèle les attributions » pour un mois renouvelable. Le 22 septembre 2021, par le décret 117, il s'attribue les pleins pouvoirs en matière législative et exécutive.³⁸ Il dissout également l'instance chargée de se prononcer sur la constitutionnalité des projets de loi et prémunit ses décrets-lois de tout recours. Durant une phase transitoire censée se conclure par une réforme constitutionnelle et la mise en place d'un nouveau Parlement, Saïed assoit son régime personnel. Il s'attaque notamment à la Justice en dissolvant le Conseil supérieur de la magistrature élu et s'accorde le droit de limoger n'importe quel magistrat sur la foi d'un simple rapport de police. Il s'assure également de nommer les membres de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE), conçue après la chute de Ben Ali pour ne plus dépendre de l'exécutif. C'est dans ce contexte qu'il organise, en 2022, un référendum constitutionnel qui met en place un régime hyper présidentiel.³⁹ Si le score obtenu par cette consultation (94,5%) peut s'apparenter à un plébiscite, la victoire qu'elle attribue est relativisée par la faible participation (30%). Dans la dernière phase de l'état d'exception⁴⁰, Saïed procède à deux changements importants, il dissout les conseils municipaux élus et promulgue une loi contre la cybercriminalité⁴¹ – le décret-loi 2022-54 – qui va devenir une arme contre les voix critiques du régime.⁴²

B. L'affaiblissement méthodique des structures et espaces de contestation

Après la phase institutionnelle, le président Saïed s'en prend aux corps intermédiaires et aux libertés. Le décret-loi 54 lui permet de réduire drastiquement la liberté d'expression. Entre 2021 et 2024, la Tunisie a perdu 45 places⁴³ dans le classement RSF pour la liberté de la presse.⁴⁴ Après avoir été un modèle dans le monde arabe depuis la chute de Ben Ali, en 2011, le pays se retrouve dans la catégorie des pays à la situation « préoccupante ». Au Maghreb, il arrive loin derrière la Mauritanie.

37. En cas de péril imminent menaçant l'intégrité nationale, la sécurité ou l'indépendance du pays et entravant le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, le Président de la République peut prendre les mesures qu'impose l'état d'exception, après consultation du Chef du Gouvernement, du Président de l'Assemblée des représentants du peuple et après en avoir informé le Président de la Cour constitutionnelle. Il annonce ces mesures dans un message au peuple. Ces mesures doivent avoir pour objectif de garantir, dans les plus brefs délais, le retour au fonctionnement régulier des pouvoirs publics. Durant cette période, l'Assemblée des représentants du peuple est considérée en état de session permanente. Dans cette situation, le Président de la République ne peut dissoudre l'Assemblée des représentants du peuple et il ne peut être présenté de motion de censure contre le Gouvernement. Trente jours après l'entrée en vigueur de ces mesures, et à tout moment par la suite, la Cour constitutionnelle peut être saisie, à la demande du Président de l'Assemblée des représentants du peuple ou de trente de ses membres, pour statuer sur le maintien de l'état d'exception. La Cour prononce sa décision en audience publique dans un délai n'excédant pas quinze jours. Ces mesures prennent fin dès la cessation de leurs motifs. Le Président de la République adresse à ce sujet un message au peuple.

38. Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité. Décret Présidentiel n° 2021-117 du 22 septembre 2021, relatif aux mesures exceptionnelles. <https://legislation-securite.tn/latest-laws/decret-presidentiel-n-2021-117-du-22-septembre-2021-relatif-aux-mesures-exceptionnelles/>

39. Hatem NAFTI, *Tunisie, vers un populisme autoritaire ?* Riveneuve, Paris 2022

40. Entre l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution, en août 2022, et la mise en place d'une nouvelle Assemblée des représentants du peuple, en mars 2023.

41. Centre pour la gouvernance du secteur de la sécurité. Décret-loi n° 2022-54 du 13 septembre 2022, relatif à la lutte contre les infractions se rapportant aux systèmes d'information et de communication. <https://legislation-securite.tn/latest-laws/decret-loi-n-2022-54-du-13-septembre-2022-relatif-a-la-lutte-contre-les-infractions-se-rapportant-aux-systemes-dinformation-et-de-communication/>

42. Zeineb Ben Ismail. En Tunisie, le décret 54 veut faire taire les voix de l'opposition. Inkyfada. Juillet 2023. <https://inkyfada.com/fr/2023/07/18/decret-54-opposition-tunisie/>

43. En 2023, le pays pointait même à la 121^{ème} place. Compte tenu que plusieurs arrestations et poursuites de journalistes sont intervenues après le 3 mai 2024, date de la publication du classement de RSF, il est fort à parier que le pays dévise davantage en 2025.

44. Reporters Sans Frontières (RSF). Tunisie. <https://rsf.org/fr/pays/tunisie>

Le régime s'est également attaqué à la puissante centrale syndicale UGTT. Actrice majeure de la décennie postrévolutionnaire, « faiseuse de rois », l'Union générale tunisienne pour le travail a été ébranlée par une crise interne en 2021 quand le bureau exécutif a fait amender les statuts de l'Organisation afin que le secrétaire général, Noureddine Tabboubi, puisse briguer un second mandat.⁴⁵ La position vis-à-vis du coup d'État – officiellement soutenu par l'Organisation – a exacerbé les tensions. Mais le coup de grâce est asséné par le gouvernement de Najla Bouden qui publie une circulaire⁴⁶ limitant drastiquement le pouvoir de négociation de la centrale syndicale.

À mesure que se déployait le narratif d'une « décennie noire », sanctionnant aussi bien les partis au pouvoir que ceux de l'opposition, K.Saïed a mis en place un cadre juridique affaiblissant sensiblement les partis politiques. D'une part, la Constitution de 2022, en détricotant le régime à dominante parlementaire issu de la révolution, a déjà réduit l'impact des structures partidaires dont la puissance s'exprimait essentiellement dans l'hémicycle. D'autre part, les modes de scrutin choisis tendent à affaiblir les partis. Pour la chambre basse, les électeurs choisissent des candidats sur des petites circonscriptions. Ceux-ci ne peuvent indiquer leur affiliation politique sur le bulletin de vote ni recevoir de financement de leurs écuries. En outre, ceux qui choisissent tout de même de concourir sous une barrière partisane sont astreints à une série d'obligations bureaucratiques à même de les décourager. La chambre haute, le Conseil national des régions et des districts, est issue d'un processus complexe mêlant élections successives et tirage au sort. Un parti qui présente des candidats a peu de chance de disposer d'un bloc parlementaire. Enfin, lors des élections municipales, dont la date n'est toujours pas fixée, les candidats se présentent sous leur nom. Un parti ne peut donc pas contrôler plus d'un siège dans une commune donnée.

L'affaiblissement des partis et des acteurs politiques passe également par la case judiciaire. En décembre 2024, un seul des six chefs de partis arrivés en tête aux législatives de 2019 est épargné par la Justice. Trois sont en détention⁴⁷ et deux sont en fuite à l'étranger.⁴⁸ Comme indiqué plus haut, la magistrature a été mise au pas par le régime de Kaïs Saïed.

C. Un an de verrouillage électoral

L'année qui a précédé le scrutin du 6 octobre 2024 a vu la mise en place d'un verrouillage électoral d'une ampleur inédite, y compris par comparaison avec la période prérévolutionnaire. Après s'être donné les moyens politiques, institutionnels et juridiques d'assoir son pouvoir, Kaïs Saïed s'est assuré d'écarter toutes les conditions d'une compétition équitable.

Un an avant l'élection, l'arrestation d'Abir Moussi va être le prélude à une série d'attaques visant les candidats pouvant faire de l'ombre au locataire de Carthage. Arrêtée alors qu'elle exigeait l'obtention d'un récépissé du bureau d'ordre de la Présidence, celle-ci est formellement accusée d'avoir commis « un attentat ayant pour but de changer la forme du gouvernement ou d'inciter les habitants à s'armer les uns contre les autres ou de porter le désordre, le meurtre et le pillage sur le territoire tunisien ». Elle encourt la peine de mort. Durant toute l'année, plusieurs autres candidats potentiels ont été poursuivis et/ou condamnés. La Justice ayant préalablement été mise au pas, les autorités ont réussi à écarter la quasi-totalité des prétendants à la magistrature suprême. Les magistrats ont également été mobilisés contre des journalistes et des citoyens critiques. Les arrestations quasi-simultanées de l'avocate Sonia Dahmani et de ses collègues journalistes Mourad

45. Espace Manager. Congrès UGTT : Les amendements des statuts adoptés. Juillet 2021. <https://www.espacemanager.com/congres-ugtt-les-amendements-des-statuts-adoptes.html>

46. Business News. L'UGTT rejette officiellement la circulaire de Najla Bouden sur les négociations sociales. Janvier 2022. <https://www.businessnews.com.tn/ugtt-rejette-officiellement-la-circulaire-de-najla-bouden-sur-les-negociations-sociales,520,115363,3>

47. Rached Ghannouchi (Ennahda), Abir Moussi (Parti destourien libre) et Ghazi Chaouachi (Attayar).

48. Nabil Karoui (Qalb Tounes) et Seifeddine Makhoulf (Al Karama).

Zeghidi et Borhen Bsaïess ont eu pour effet la réduction substantielle des émissions politiques dans les médias grand public.

L'Instance supérieure électorale pour les élections (ISIE) a également joué un rôle primordial dans le verrouillage. Elle a fait partie des instances que Kaïs Saïed a domestiquées. En nommant directement ou indirectement les membres, le président-candidat s'est retrouvé juge et parti. Les rares membres qui ont critiqué le fonctionnement de l'Instance ont été limogés. En outre, l'ISIE s'est saisie du décret-loi 54 pour poursuivre ses détracteurs, dont des candidats, à l'instar d'Abir Moussi. Enfin, la Commission électorale réduit drastiquement le nombre d'observateurs accrédités qui passent de 18000, en 2019, à 1707, en 2024.⁴⁹

La loi électorale régissant le scrutin présidentiel a été votée en 2014. Nombre de ses dispositions ont été conçues en adéquation avec la Constitution postrévolutionnaire. Or, la nouvelle Loi fondamentale de 2022 a introduit des dispositions rendant caducs certains aspects du texte. Pourtant, Saïed a refusé l'option d'une nouvelle loi, chargeant l'ISIE de conformer la législation avec la nouvelle donne. L'instance va alors produire une réglementation tatillonne qui complexifie le dépôt des candidatures. Du reste, le changement du découpage électoral pour les législatives a rendu la collecte des parrainages particulièrement difficile.⁵⁰ Deux des principales ONG de monitoring électoral Mourakiboun et I Watch se voient écartées au motif de « soupçon de financements suspects ».

D. Une élection atypique

Dans une conférence de presse organisée le 11 août 2024, l'ISIE ne retient que deux candidatures en plus de celle de Kaïs Saïed, à savoir celle d'Ayachi Zammel et de Zouheir Maghzaoui.

- **Ayachi Zammel**, ingénieur et industriel de 47 ans. Cet ancien député a été élu en 2019 sur les listes du parti Tahya Tounes de l'ancien Chef du gouvernement Youssef Chahed (2016-2020). Soutenant, dans un premier temps, le coup d'État du 25 juillet 2021, il évolue vers une opposition modérée du régime et fonde le parti libéral *Azimoun* ;
- **Zouheir Maghzaoui**, enseignant et syndicaliste de 59 ans. Il fait partie des principaux dirigeants du courant nationaliste arabe nassérien en Tunisie. Après la révolution, il co-fonde le Mouvement du peuple. Elu député en 2014 et 2019, il soutient le coup d'État du 25 juillet 2021 et appuie les principales décisions de Saïed avant de commencer à prendre ses distances avec le régime sans en contester les fondements.

Plusieurs candidats déboutés saisissent le Tribunal administratif. Trois d'entre eux sont réintégrés par cette juridiction spécialisée dans le contentieux électoral ;

- **Mondher Zenaïdi**, haut fonctionnaire, 74 ans. Plusieurs fois ministre sous Ben Ali, il a été relativement absent de la scène politique durant la décennie postrévolutionnaire (à l'exception d'une candidature à la présidentielle de 2014). Son positionnement anti-Saïed durant l'année qui a précédé l'élection a pu séduire les électors proches de l'ancien régime ainsi qu'une partie des opposants au pouvoir saïedien ;
- **Abdelatif El Mekki**, médecin, 62 ans. Ancien cadre d'Ennahda, longtemps incarcéré sous Ben

49. Selon le décompte du média d'investigation *AlQatiba*. <https://www.facebook.com/photo/?fbid=516034437731428&set=a.158121916856017>

50. Dans la loi électorale de 2014, le candidat à la présidentielle devait recueillir un certain nombre de parrainages pour être admis à concourir. Il fallait être parrainé soit par dix parlementaires, soit par 40 présidents de collectivités territoriales soit par 10000 citoyens électeurs. Dans le dernier cas, les parrainages doivent être répartis sur au moins dix circonscriptions électorales et collecter au moins 500 parrainages par circonscription. Or, depuis les élections législatives de 2022, la taille des circonscriptions a été largement réduite, passant d'un gouvernorat à plusieurs délégations. Les postulants doivent donc réunir autant de parrainages sur des territoires bien moins peuplés.

Ali, El Mekki est élu député en 2011 et 2014. Ministre de la Santé entre 2012 et 2014 puis en 2020, sa gestion de la crise sanitaire de la Covid -19 fait de lui l'un des dirigeants islamistes les plus populaires. En 2021, il quitte Ennahda et fonde un nouveau parti conservateur ;

- **Imed Daïmi**, ingénieur en télécommunications, 54 ans. Issu du courant islamiste, il rejoint dès 2002 Moncef Marzouki et fonde le Congrès de la République, interdit sous Ben Ali. Après la révolution, il est élu en 2011 et 2014 et dirige le cabinet présidentiel entre 2011 et 2013. Il fonde l'observatoire *Raqaba* spécialisé dans la lutte contre la corruption.

Les trois candidats réintégréés pouvaient mobiliser des électorsats relativement importants (destouriens, islamistes, conservateurs). Leur maintien aurait pu contrarier une réélection triomphale de Kaïs Saïed. C'est alors que, dans un geste inédit depuis 2011, l'ISIE a refusé d'appliquer les décisions du Tribunal administratif. Une bataille de communiqués oppose alors les deux institutions de l'État tunisien. Mondher Zenaïdi, installé en France, et parmi les candidats éconduits, a fait valoir son intention de demander l'annulation du scrutin.

C'est alors que le Parlement vole au secours du président-candidat. Le 20 septembre 2024, deux semaines avant l'ouverture des bureaux de vote, 34 députés déposent une proposition de loi visant à unifier les juridictions chargées du contentieux électoral au profit de la seule justice judiciaire. Le bureau de l'Assemblée interrompt les vacances parlementaires et convoque les députés pour un examen accéléré. En dépit de l'opposition de la société civile et du Conseil supérieur de la magistrature, le texte est adopté avec 116 voix pour, 12 voix contre et 8 abstentions. La législation annule également les décisions du Tribunal administratif concernant la réintégration de Daïmi, Zenaïdi et Mekki.

Sur les trois candidats autorisés à se présenter, un, Ayachi Zammel passera toute la campagne en prison. En effet, le jour de la proclamation par l'ISIE de la liste définitive des compétiteurs, l'ancien député est arrêté. Accusé d'avoir trafiqué les parrainages citoyens nécessaires à la candidature, il est poursuivi dans plus d'une dizaine d'affaires. En décembre 2024, Ayachi Zammel cumule plus de trente ans de réclusion entre condamnations en première instance et appel. La question du parrainage s'est transformée en piège. Bien que l'ISIE ait tenté d'encadrer la procédure, des dérives existent. D'après les avocats de Ayachi Zammel, il suffit qu'un citoyen conteste avoir parrainé un candidat pour que ce dernier soit poursuivi et déclaré coupable. Notons que cette règle ne semble pas s'appliquer au camp présidentiel. À la fin de la campagne, l'antenne de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH) à Mahdia⁵¹ a alerté l'opinion qu'une entreprise communautaire⁵² aurait usuré les données de citoyens afin de remplir des dossiers de parrainage pour le président-candidat. En décembre 2024, les autorités n'ont fait état d'aucune poursuite visant ces personnes qui ne sont pourtant pas couvertes par l'immunité présidentielle.

E. Quel deuxième quinquennat pour Saïed ?

Avec un candidat en prison et un sortant n'ayant tenu aucune réunion publique, et s'étant contenté de deux vidéos en début et fin de campagne, la période électorale n'a donné lieu à aucun débat. Kaïs Saïed donnait l'impression d'enjamber l'échéance électorale. Dès le mois de mai 2024, le président procède à de grands changements au sein des hauts responsables, tant au niveau central (Chef du gouvernement, ministres, directeurs centraux) qu'au niveau de l'Administration déconcentrée (gouverneurs, délégués...).

51. Kapitalis. Présidentielles tunisiennes : soupçons de falsification de parrainages à Mahdia. Septembre 2024. <https://kapitalis.com/tunisie/2024/09/18/presidentielle-tunisienne-soupons-de-falsification-de-parrainages-a-mahdia/>

52. Nouveau type d'entreprises coopératives territorialisées créé par Kaïs Saïed.

a. *Le retour en force de l'Administration*

Le début du nouveau mandat du Président Saïed a été marqué par un retour en force de l'Administration. Entre l'indépendance et la révolution, il existait une confusion entre l'État et le parti au pouvoir.⁵³ Entre 2011 et 2021, ce fonctionnement a été fortement perturbé par le nouveau régime politique et la nouvelle loi électorale. D'un pouvoir très jacobin et vertical, le pays est passé à un régime parlementaire avec des coalitions instables et un contrôle citoyen à travers la société civile. Selon le journaliste politique Zied Krichen, cette situation explique qu'une partie des hauts commis de l'État ont soutenu le régime de Saïed. Le principal changement au sein du pouvoir est le retour en grâce de ces hauts fonctionnaires à tous les échelons du pouvoir. Alors qu'entre 2021 et 2024, Kaïs Saïed a installé nombre de ses proches à des postes importants, les derniers remaniements semblent indiquer une inflexion au bénéfice des « enfants de l'Administration », selon l'expression consacrée.

b. *Vers une accalmie de la répression ?*

Dans une déclaration à la radio publique en date du 8 octobre 2024, Naoufel Saïed, le frère et directeur de campagne du président réélu, a promis une baisse d'intensité dans la répression des voix dissidentes.⁵⁴ Il a notamment suggéré l'assouplissement du décret-loi 54, pointé par les ONG des droits humains comme la principale arme de répression aux mains du régime. La réélection confortable de l'homme fort de Tunis aurait effectivement pu être le prélude à une accalmie. Mais ces déclarations ont très vite été démenties. D'abord, par le président lui-même qui, lors de sa prestation de serment devant l'ARP, s'en est violemment pris aux responsables de l'ancien régime qualifiés de « vipères ». Ensuite, sur le plan judiciaire, les poursuites des opposants n'ont pas cessé. L'État continue de cibler les ONG politiques. Cela passe par des contrôles tatillons, le gel de comptes (et donc d'activités) et des arrestations. L'une des dernières en date a visé M. Abdallah Saïd, un Tunisien d'origine tchadienne, responsable d'une association d'aide aux migrants.

Depuis le 25 juillet 2021, face aux faibles résultats en matière socio-économique, le régime de Saïed gouverne par la théorie du complot. Le président explique la plupart des dysfonctionnements par une conspiration généralisée visant le pays. Chaque complot donne lieu à la désignation d'un nouveau bouc-émissaire et éventuellement à un traitement judiciaire. Le régime est presque condamné à avoir recours à cette rhétorique complotiste qui semble opérer auprès d'une partie de la population. Cela rend peu probable une pause dans la répression des voix dissidentes.

c. *Une économie stagnante mais résiliente*

Depuis qu'il s'est emparé des pleins pouvoirs, le 25 juillet 2021, Kaïs Saïed a fait part de sa volonté de rompre avec le cap économique suivi par la Tunisie depuis les années 1970. Dans ses discours, le président ne cesse d'appeler à la mise en place d'un État social et interventionniste tout en dénonçant le tournant néolibéral qui aurait été entrepris pour abattre les protections étatiques. Alors qu'il s'agissait de la principale hypothèse des budgets de 2022 et 2023, Saïed a refusé un prêt du Fonds monétaire international (FMI) aux conditions jugées austéritaires (retrait des subventions sur les matières de base et le carburant, baisse de la masse salariale dans la fonction publique et restructuration des entreprises détenues totalement ou partiellement par l'État). Une partie de l'opposition a parié sur un effondrement économique consécutif à ces décisions mais cela n'est pas intervenu. Cela s'explique notamment par la structuration de l'économie tunisienne en un réseau de PME diversifiées à même de résister aux chocs exogènes (terrorisme, crise de la

53. Entre 1963 et 1981, le PSD avait même officiellement le statut de parti unique.

54. <https://www.facebook.com/watch/?v=1985719708514959>

Covid-19, guerre en Ukraine...). En outre, les alliés de la Tunisie (Algérie, Arabie saoudite, Union européenne), voulant à tout prix éviter qu'une déstabilisation du pays ait des répercussions sur la région, continuent de lui fournir des aides sous forme de prêts ou de dons.⁵⁵

Si elle ne s'est pas effondrée, l'économie reste toutefois très précaire. En 2023, le taux de croissance a été de 0,4%. En 2025, le FMI l'estime à 1,6% et les autorités à 3,2%. Selon l'Institut national de la statistique, le chômage est à 16%, et à 40,5% chez les jeunes de 15 à 24 ans, ne variant qu'à la marge depuis la chute de Ben Ali.

Le projet de Kais Saïed de procéder à une réconciliation pénale qui inciterait les personnes accusées de corruption à faire des investissements dans les régions les plus défavorisées ne semble pas donner des résultats tangibles. De même, les entreprises communautaires, censées résorber le chômage des jeunes et réduire les disparités territoriales, peinent à avancer depuis un an, sachant qu'aucun accord n'a encore été signé.

d. La projection de la politique étrangère

La politique étrangère tunisienne sous l'égide de Kais Saïed a opéré une rupture avec les principes bourguibiens qui l'ont façonnée depuis l'indépendance de la Tunisie en 1956. Elle repose sur trois principes fondamentaux : l'opposition à l'Occident, aux principaux bailleurs de fonds de Tunis, et la défense d'un souverainisme de type nationaliste arabe digne des grandes heures du nassérisme. Cette posture est véhiculée à travers des formules telles qu'« ingérences extérieures », « injonctions étrangères » ou encore « complot avec l'étranger ». La doctrine qui en découle s'inscrit dans une vision très tiers-mondiste des relations internationales.

De tendance souverainiste, la théorie tiers-mondiste des relations internationales, qui conjugue les principes du développementiste et du néo-marxisme, repose sur deux piliers essentiels. D'une part, elle prône le rejet de la mondialisation capitaliste, perçue comme un facteur de renforcement de la dépendance des pays en développement vis-à-vis des pays développés, tout en aggravant leur appauvrissement ou leur sous-développement dans le cadre d'une division internationale du travail défavorable aux pays du Sud. D'autre part, elle s'oppose au néocolonialisme des institutions internationales qui soumettent les pays en développement à des formes de domination et d'assujettissement, à l'exemple de l'opposition du président tunisien aux négociations menées à Tunis avec le FMI, qui conditionne l'octroi d'un prêt à la mise en place de réformes économiques et à la levée de certaines subventions étatiques, mesures catégoriquement rejetées par Carthage.⁵⁶

L'emprise des thèses tiers-mondistes dans l'orientation de la politique étrangère saïedienne s'est révélée au grand jour en 2024, lorsque Kais Saïed a voulu amorcer un rapprochement vers l'Est, comme le dénotent les trois expériences suivantes : d'abord, les rotations d'avions russes sur l'île de Djerba, située à 130 kilomètres de la frontière libyenne, semblaient être l'un des signes d'une stratégie d'entrisme multiforme de Moscou sur le territoire tunisien. Selon des sources diplomatiques occidentales à Tunis, certains de ces aéronefs russes auraient transporté des individus affiliés à l'ex-compagnie de sécurité Wagner. Une éventuelle évolution prorusse du pays marquerait assurément une rupture, qui créera une porosité et une perméabilité au discours en vogue à Moscou. Ensuite, la visite de Kais Saïed à Téhéran pour assister aux funérailles de son homologue iranien, Ebrahim Raïssi, décédé lors d'un crash d'hélicoptère. Lors de son séjour, le chef de l'État tunisien a été reçu par le Guide suprême de l'Iran et a annoncé, dans la foulée,

55. Hakim Ben Hammouda, *L'économie tunisienne 2024, quel avenir pour la résilience économique ?* in Maher Gassab, *Le coût de la résilience et les perspectives économiques en 2024* Tunis, Nirvana 2024

56. Monia Ben Hamdi. Le président tunisien Kais Saïed dit « non » au FMI. Le Monde. Avril 2023. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/04/06/le-president-tunisien-kais-saied-dit-non-au-fmi_6168564_3212.html

la levée des visas pour les citoyens iraniens souhaitant visiter la Tunisie à des fins touristiques. La présence du président Saïed à Téhéran marque une inflexion notable de la diplomatie de Tunis, d'autant plus que la dernière visite d'un chef d'État tunisien en Iran remonte à 1965. À un moment où Kaïs Saïed entretient des relations tendues avec les Occidentaux et esquisse un discret rapprochement avec la Russie, cette visite à Téhéran ne manque pas de soulever des interrogations sur le positionnement stratégique de la Tunisie. Dans ce contexte, un rapprochement avec l'Iran pourrait s'opérer d'autant plus facilement que certains cercles proches de Kaïs Saïed entretiennent des liens de longue date avec la République islamique. Le propre frère du chef de l'État, Naoufel Saïed, qui officie comme conseiller en coulisses, est historiquement issu du courant dit « de la gauche islamique », un mouvement qui, à la fin des années 1970, se reconnaissait dans les écrits d'Ali Shariati (1933-1977), considéré comme l'un des précurseurs de la révolution iranienne de 1979. Enfin, lors de la visite de Kaïs Saïed en Chine pour participer à la cérémonie d'ouverture de la 10e Conférence ministérielle du Forum de coopération sino-arabe, Tunis et Pékin ont signé un accord de partenariat stratégique, dans lequel la Tunisie a notamment reconnu le principe d'une seule Chine, tandis que Pékin a rejeté toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures tunisiennes, tout en renforçant la synergie des stratégies de développement avec la Tunisie.

Toutefois, bien que nombre de ses proches plaident pour un « déplacement à l'Est » de la politique étrangère, Saïed n'a pas rompu avec ses prédécesseurs à ce sujet. Officiellement neutre, la Tunisie demeure dans la sphère d'influence occidentale. En 2023, le pays a signé un mémorandum d'entente avec l'Union européenne. Si l'accord évoque des questions économiques et des sujets comme le rapprochement entre les peuples, c'est bien la question migratoire qui est l'enjeu principal. Depuis qu'elle est aux commandes de l'Italie, Giorgia Meloni s'occupe de ce dossier. Celle-ci affiche sa proximité avec Saïd et a multiplié les visites à Tunis. Les résultats de ce rapprochement sont spectaculaires. Le gouvernement italien a annoncé la baisse de plus de 63% du nombre d'arrivées irrégulières sur les huit premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023.⁵⁷ La question des droits humains, soulevée jusque dans les cercles bruxellois, ne semble pas faire le poids devant la réduction des flux migratoires. Dans le même ordre d'idées, la Tunisie continue d'entretenir de très bons rapports avec les États-Unis. La coopération militaire avec Washington se poursuit, notamment au sein de l'Africom. L'arrivée de l'Administration Trump en ce mois de janvier 2025 ne devrait pas changer la donne.

57. Courrier international. Enquête. Derrière la baisse des migrants en Italie, un univers de violence en Tunisie. Septembre 2024. https://www.courrierinternational.com/article/enquete-derriere-la-baisse-des-migrants-en-italie-un-univers-de-violence-en-tunisie_222449

CONCLUSION GENERALE

Les élections présidentielles mauritanienne, algérienne et tunisienne, ont mis en lumière les challenges façonnant les trois pays du Maghreb en question. La Mauritanie, bien qu'engagée dans une transition démocratique, doit encore faire face à des tensions internes et à un chemin encore semé d'embûches vers une démocratie inclusive. En Algérie, la fragilité de la légitimité populaire, accentuée par les séquelles du Hirak et l'absence de réformes économiques substantielles, continue de marquer le paysage politique. Le pays lutte contre une économie dépendante des hydrocarbures, incapable de répondre aux attentes sociales croissantes. En Tunisie, l'élection de Kais Saïed et le taux d'abstention record qui l'a marquée révèlent un rejet de l'ordre de la IIIe République instauré par le Président tunisien depuis son coup de force de 2021. La crise de légitimité se renforce dans un contexte de complotisme et d'isolement diplomatique, ce qui fragilise davantage le pays du Jasmin.

L'impression qui se dégage est que les élections maghrébines de 2024 ont révélé des fractures profondes entre les aspirations citoyennes et les dynamiques politico-économiques en cours, mettant en évidence la nécessité de réformes inclusives pour répondre aux défis des trois pays du Maghreb, dans un contexte régional et international morose. Si la Mauritanie construit progressivement son modèle démocratique et économique après des décennies de dictature militaire, l'Algérie et la Tunisie doivent entreprendre des réformes structurelles pour repenser leurs modèles politique et socio-économique, au détriment de la politique de durcissement de régime prônée par les autorités d'Alger et Tunis dans ce qui s'apparente à une fuite en avant autoritaire. Cette situation souligne également l'urgence d'un dialogue inclusif, afin d'éviter que les frustrations populaires ne se transforment en tensions chroniques.

BIBLIOGRAPHIE

- Agence mauritanienne d'information (AMI). Ghazouani : « Nous allons tendre la main à l'opposition et à la majorité pour préparer le dialogue politique ». Novembre 2024. https://cridem.org/C_Info.php?article=779210
- Agenzia Nova. Stellantis avvia l'ampliamento dello stabilimento Fiat in Algeria. Mars 2024. <https://www.agenzianova.com/news/stellantis-avvia-lampliamento-dello-stabilimento-fiat-in-algeria/#:~:text=Situato%20nella%20zona%20industriale%20di,veicoli%20e%20impiegare%201.200%20persone>
- Aldo Liga. Gas all'UE: promesse mantenute? . Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Février 2023. <https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/gas-allue-promesse-mantenute-117759>
- ALGERIE : L'AVENIR EN JEU, Essai sur les perspectives d'un pays en suspens, Ouvrage collectif coordonné par Raouf FARRAH. Page 272.
- Amnesty International. Algérie: Les autorités doivent mettre fin à la répression de l'espace civique à l'approche de l'élection présidentielle. Septembre 2024. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2024/09/algeria-authorities-must-halt-ongoing-repression-of-civic-space-ahead-of-presidential-elections/>
- Business News. L'UGTT rejette officiellement la circulaire de Najla Bouden sur les négociations sociales. Janvier 2022. <https://www.businessnews.com.tn/lugtt-rejette-officiellement-la-circulaire-de-najla-bouden-sur-les-negociations-sociales,520,115363,3>
- Courrier international. Enquête. Derrière la baisse des migrants en Italie, un univers de violence en Tunisie. Septembre 2024. https://www.courrierinternational.com/article/enquete-derriere-la-baisse-des-migrants-en-italie-un-univers-de-violence-en-tunisie_222449
- Data Driven Middle East Oil & Gas Analysis (MEES). Algeria Gas Exports Slump In Q3 On Record

- Power Demand. Octobre 2024. <https://www.mees.com/2024/10/4/power-water/algeria-gas-exports-slump-in-q3-on-record-power-demand/dd3ae5d0-8249-11ef-9020-0366b1d9ae27>
- Data Driven Middle East Oil & Gas Analysis (MEES). Algeria Renewables: Set For Take-Off At Last? Octobre 2024. <https://www.mees.com/2024/10/11/power-water/algeria-renewables-set-for-take-off-at-last/a38f3480-87c9-11ef-aea5-536d7c7fb2dc>
 - Elena Blum. Au rapport : En Mauritanie, la lutte contre l'esclavage étouffée. Libération. Mars 2018. https://www.liberation.fr/planete/2018/03/27/en-mauritanie-la-lutte-contre-l-esclavage-etouffee_1638143/
 - Eugène Berg. Élections présidentielles : l'exception mauritanienne continue. Conflits : Revue de géopolitique. Juillet 2024. <https://www.revueconflits.com/elections-presidentielles-lexception-mauritanienne-continue/>
 - Isselmou Ould Mohamed, statisticien -économiste. Le chômage des jeunes en Mauritanie/. Le Calame. Juin 2024. <http://www.lecalame.info/?q=node/15974>
 - Ephrem Rugiririza. Esclavage : la justice encore et toujours enchaînée en Mauritanie. JusticeInfo. Août 2021. <https://www.justiceinfo.net/fr/81041-esclavage-justice-toujours-enchainee-mauritanie.html>
 - Espace Manager. Congrès UGTT : Les amendements des statuts adoptés. Juillet 2021. <https://www.espacemanager.com/congres-ugtt-les-amendements-des-statuts-adoptes.html>
 - Francis Ghilès. Algérie : affronter ses démons pétroliers. Institut français des relations internationales (IFRI). Ramses 2025. Entre puissances et impuissance. Septembre 2024.
 - Francis Perrin. La loi de 2019 a relancé l'attrait pétrolier de l'Algérie. Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS). Septembre 2024. <https://www.iris-france.org/189002-la-loi-de-2019-a-relance-lattrait-petrolier-de-lalgerie/>
 - Frédéric Bobin. Avec la convocation de l'ambassadeur français à Alger, la crise entre la France et l'Algérie franchit un nouveau palier . Le Monde. Décembre 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/12/16/la-crise-franco-algerienne-franchit-un-nouveau-palier-avec-la-convocation-de-l-ambassadeur-de-france-a-alger_6450849_3212.html?random=1315078204
 - Frédéric Bobin. Entre la France et l'Algérie, la multiplication des tensions éloigne la perspective d'une réconciliation. Le Monde. Janvier 2025. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/01/08/france-algerie-la-multiplication-des-tensions-eloigne-la-perspective-d-une-reconciliation_6487957_3212.html
 - Frédéric Bobin et Karim Amrouche. En Algérie, le risque d'une militarisation graduelle du régime. Le Monde. Septembre 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/09/27/en-algerie-le-risque-d-une-militarisation-graduelle-du-regime_6336323_3212.html
 - Hakim Ben Hammouda, *L'économie tunisienne 2024, quel avenir pour la résilience économique ? in Maher Gassab, Le coût de la résilience et les perspectives économiques en 2024* Tunis, Nirvana 2024
 - Hatem NAFTI, Tunisie, vers un populisme autoritaire ? Riveneuve, Paris 2022
 - Jean Pierre Sereni. Algérie. Les promesses nébuleuses du président Abdelmajid Tebboune. OrientXXI. Octobre 2024. <https://orientxxi.info/magazine/algerie-les-promesses-nebuleuses-du-president-abdelmajid-tebboune,7704>
 - Jeune Afrique. La contestation post-électorale fait trois morts en Mauritanie. Juillet 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1583923/politique/la-contestation-post-electorale-fait-trois-morts-en-mauritanie/>
 - Jeune Afrique. En Mauritanie, Ghazouani promet, lors de son investiture, de lutter contre la corruption. Août 2024. <https://www.jeuneafrique.com/1595245/politique/en-mauritanie-ghazouani-promet-lors-de-son-investiture-de-lutter-contre-la-corruption/>
 - Julien Cléménçot et Justine Spiegel. Mauritanie : Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani à l'heure des choix. Jeune Afrique. Juillet 2022. <https://www.jeuneafrique.com/1361776/politique/mauritanie->

mohamed-ould-cheikh-el-ghazouani-a-lheure-des-choix/

- Justine Spiegel. La présidentielle 2024 en Mauritanie, un scrutin joué d'avance ? Jeune Afrique. Décembre 2023. <https://www.jeuneafrique.com/1518144/politique/la-presidentielle-2024-en-mauritanie-un-scrutin-joue-davance/>
- Kapitalis. Présidentielles tunisiennes : soupçons de falsification de parrainages à Mahdia. Septembre 2024. <https://kapitalis.com/tunisie/2024/09/18/presidentielle-tunisienne-soupcons-de-falsification-de-parrainages-a-mahdia/>
- Karim Amrouche. En Algérie, un président et deux figurants pour une élection jouée d'avance. Le Monde. Juillet 2024. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/07/26/en-algerie-un-president-et-deux-figurants-pour-une-election-jouee-davance_6258852_3212.html
- Karim Amrouche. En Algérie, l'armée, premier soutien du président Tebboune. Le Monde. Septembre 2024. https://www.lemonde.fr/international/article/2024/09/06/en-algerie-l-armee-premier-soutien-du-president-tebboune_6305269_3210.html
- Léa Breuil. Mauritanie : bisbilles entre députés sur fond de division de l'opposition. RFI. Février 2024. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20240222-mauritanie-bisbilles-entre-d%C3%A9put%C3%A9s-sur-fond-de-division-de-l-opposition>
- Mohamed Sneiba. Mauritanie : le Pacte de la discorde. Octobre 2023. <https://afrimag.net/mauritanie-le-pacte-de-la-discorde/>
- Monia Ben Hamdi. Le président tunisien Kais Saïed dit « non » au FMI. Le Monde. Avril 2023. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/04/06/le-president-tunisien-kais-saied-dit-non-au-fmi_6168564_3212.html
- Mounia Ait Kabboura. L'islamisme mauritanien est-il en métamorphose ? De l'utopie résurrectionniste à l'idéologie conservatrice. Théologiques : Revue interdisciplinaire d'études religieuses : L'islamisme : de l'idéal califal à l'idéologie pragmatique et conservatrice. Études de cas. Volume 30. Numéro 1. 2022. Page 13.
- Raouf Farrah. Algeria's Silenced Vote: The Struggle for Rule of Law in an Era of Repression. Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Septembre 2024. <https://www.ispionline.it/en/publication/algerias-silenced-vote-the-struggle-for-rule-of-law-in-an-era-of-repression-182970>
- Reporters sans frontières. Mauritanie : RSF invite les candidats à la présidentielle à prendre dix engagements pour le droit à l'information. Juin 2024. <https://rsf.org/fr/mauritanie-rsf-invite-les-candidats-%C3%A0-la-pr%C3%A9sidentielle-%C3%A0-prendre-dix-engagements-pour-le-droit-%C3%A0-l>
- Reporters Sans Frontières (RSF). Tunisie. <https://rsf.org/fr/pays/tunisie>
- Smail Khennas. Algeria's Energy Dilemma and Sustainability. Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Septembre 2024. <https://www.ispionline.it/en/publication/algerias-energy-dilemma-and-sustainability-182972>
- UN Trade and Development. World Investment Report. 2024. <https://unctad.org/publication/world-investment-report-2024>
- World Bank Group. Maximizing Returns to Human Capital in Mauritania for Increased Wealth and Shared Prosperity. Juillet 2024. <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2024/07/26/maximizing-returns-to-human-capital-in-mauritania-for-increased-wealth-and-shared-prosperity>
- Yahia Zoubir. Algeria's Balancing Act between Historical Partnership with Russia and Independence. Italian Institute for International Political Studies (ISPI). Septembre 2024. <https://www.ispionline.it/en/publication/algerias-balancing-act-between-historical-partnership-with-russia-and-independence-182969>
- Zeïneb Ben Ismail. En Tunisie, le décret 54 veut faire taire les voix de l'opposition. Inkyfada. Juillet 2023. <https://inkyfada.com/fr/2023/07/18/decret-54-opposition-tunisie/>

À PROPOS DES AUTEURS



ABDESSALAM SAAD JALDI

Abdessalam Jaldi is an International Relations Specialist, with a focus on International Law and International Relations. He is currently working in the Policy Center for the New South as a core member of an analytical study examining the Maghreb mutations, the Euro-African relations, the new tendencies of international law and the influence of India and Africa. Ph.D Doctor in Law from France in 2018, he has four years of experience working in non-profit, social research and electoral observations.



ALDO LIGA

Aldo Liga est chercheur auprès de l'Observatoire Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'ISPI (Institut pour les études de politique internationale) de Milan. Ses intérêts de recherche comprennent les enjeux politiques et économiques en Afrique du Nord, la transition énergétique, la sécurité alimentaire et les flux migratoires qui traversent la Méditerranée.



HATEM NAFTI

Hatem NAFTI, essayiste, auteur de « Tunisie, vers un populisme autoritaire? » (Riveneuve, 2022) et « Notre ami Kaïs Saïed, essai sur la démocrature tunisienne » (Riveneuve, 2024). Membre de l'Observatoire tunisien du populisme et chercheur associé à Noria Research.

À PROPOS DU POLICY CENTER FOR THE NEW SOUTH

Le Policy Center for the New South: Un bien public pour le renforcement des politiques publiques. Le Policy Center for the New South (PCNS) est un think tank marocain dont la mission est de contribuer à l'amélioration des politiques publiques, aussi bien économiques que sociales et internationales, qui concernent le Maroc et l'Afrique, parties intégrantes du Sud global.

Le PCNS défend le concept d'un « nouveau Sud » ouvert, responsable et entreprenant ; un Sud qui définit ses propres narratifs, ainsi que les cartes mentales autour des bassins de la Méditerranée et de l'Atlantique Sud, dans le cadre d'un rapport décomplexé avec le reste du monde. Le think tank se propose d'accompagner, par ses travaux, l'élaboration des politiques publiques en Afrique, et de donner la parole aux experts du Sud sur les évolutions géopolitiques qui les concernent. Ce positionnement, axé sur le dialogue et les partenariats, consiste à cultiver une expertise et une excellence africaines, à même de contribuer au diagnostic et aux solutions des défis africains.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs.

Policy Center for the New South

Rabat Campus of Mohammed VI Polytechnic University,
Rocade Rabat Salé - 11103
Email : contact@policycenter.ma
Phone : +212 (0) 537 54 04 04
Fax : +212 (0) 537 71 31 54

www.policycenter.ma

